



Dijon, le 17 août 2020

Direction
territoriale
Centre-Bourgogne

Service
développement de
la voie d'eau

Affaire suivie par : Bertille RATOUCHNIAK
Tél. : 03-45-34-12-02
Courriel : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr



Compte rendu de la CLU exceptionnelle du 13 août 2020 à Dijon

Présents :

Ackermans Anne	ANPEI
Bostin Marc	CTF
Collins Roger	Agir pour le fluvial/ CRTBFC
Delcourt Olivier	E.I
Dufaud Corinne	Nicols
Gaudin Marie-Carmen	TFC
Gumbrell Rebecca	DBA
Hyman Richard	DBA
Kirkwood Andrew	Orex
Marslan Bob	DBA
Michaud Céline	Fragnes Tourisme
Ourseau Dominique	L'entente

VNF:

Chardonnal Antoine	SDVE
Chevalier Vincent	UTI Nivernais-Yonne
Guillermin Jean-André	SEMEH
Malet Céline	SDVE
Perrot Déborah	UTI Loire-Seine – UTI Val de Loire
Ratouchniak Bertille	SDVE
Poncet Sébastien	UTI Saône-Loire
Specq Bertrand	Directeur Territorial
Wicker Frédéric	Direction des UTI

Introduction de Monsieur SPECQ, Directeur Territorial de VNF :

L'intense sécheresse de cette année ainsi que l'épisode caniculaire de ces derniers jours impactent fortement VNF Centre-Bourgogne ainsi que les usagers de la voie d'eau. La France n'est toutefois pas impactée de la même manière sur l'ensemble de son territoire. L'absence d'incidence du réchauffement climatique sur les voies d'eau emblématiques du

réseau VNF, tel que le canal du midi, pourrait conduire à une moindre prise de conscience collective, notamment au niveau national par l'ensembles des acteurs.

L'enjeu des années à venir n'est pas tant la gestion des plantes aquatiques ou la vétusté du réseau, pour lesquels des solutions seront trouvées, mais bien la question du climat et de son impact sur nos canaux.

Monsieur Specq rappelle donc l'importance que tous les acteurs fassent remonter au plus haut niveau ces éléments.

Monsieur Roger Collins souligne que si les canaux Centre-Bourgogne étaient reconnus et utilisés pour leur fonction originelle, à savoir le transport de marchandise et non le tourisme, le soutien national aux conséquences du changement climatique pourrait être plus important.

Monsieur Specq partage malheureusement le constat que les canaux Centre-Bourgogne sont affichés comme essentiellement « touristiques », mais en parallèle, rappelle qu'il y a peu de chance que le canal de Bourgogne voit son trafic de marchandises croître de façon exponentiel.

I/ Point sur la situation hydrologique :

Cf diaporama

La situation hydrologique liée à la sécheresse de cette année demeure très tendue.

Les réserves des systèmes alimentaires continuent leur baisse et les niveaux des prescriptions des arrêtés « sécheresse » se renforcent sur le territoire de la DTCEB.

Peu de départements et de voies d'eau sont désormais épargnés par ce phénomène.

II/ Stratégie d'exploitation :

1) Focus sur les canaux Loing, Briare, Roanne à Digoin, Seille, Nivernais et l'Yonne

Cf diaporama

2 points d'attention :

- Canal du Nivernais versant Loire : la situation de l'Aron se durcit. Le comité sécheresse prévu le 18 août prochain et les arrêtés préfectoraux à venir seront décisifs sur les mesures d'exploitation à venir (probable accentuation des mesures de regroupement).
- Seille : les débits se réduisent, il est possible que le prochain comité sécheresse conduise à une réduction des mouillages. Toutefois compte-tenu de la typologie des bateaux de location l'impact sera minimal.

Question : Les dérivations de la Seille sont envasées, le croisement de deux bateaux est difficile voire impossible.

Réponse : Des travaux de dragage ont été réalisés en 2018 sur la Seille. Des relevés bathymétriques seront effectués prochainement afin de définir s'il est nécessaire de renouveler le dragage.

2) Focus sur le canal de Bourgogne :

Cf diaporama

Secteur Saint-Jean de Losne - Tonnerre : A ce jour et avec les mesures d'exploitation actuelles, la fermeture du canal de Bourgogne entre Saint-Jean de Losne et Tonnerre est prévue pour début octobre.

Des convoys, dont les conditions seront communiquées ultérieurement, seront organisés par la suite. Une réflexion est également en cours concernant l'organisation des passages des péniches hôtel après la fermeture.

Il est rappelé l'importance de veiller aux regroupements aux écluses.

Secteur Migennes-Tonnerre : Fermé à la navigation depuis le 3 août 2020 hors écluse de Migennes.

Dans le cadre de l'évacuation des bateaux présents sur le réseau, des passages de bateaux avants ont été organisés.

Sous couvert des capacités hydrauliques propres des biefs amonts et du respect des mesures réglementaires, des convoys sont en cours d'organisation. Ceux-ci seront réalisés en concertation avec les gestionnaires de port et les autorités compétentes à raison d'un par semaine. Il est à noter que l'option retenue impactera directement le niveau des biefs amonts, utilisant leur marge propre au travers de leur niveau d'eau. La limite est celle de l'obligation à la tenue des biefs des ports, la préservation de l'infrastructure et des milieux aquatiques.

Monsieur Specq rappelle que les mesures prises par VNF pour assurer les convoys sont donc dispositifs dérogatoires, exceptionnels et qu'en cas d'absence de pluie à l'automne, cette décision pourrait avoir des conséquences prégnantes sur le réseau.

3) [Focus sur le canal Latéral à la Loire](#) :

Cf diaporama

Canal Latéral à la Loire Nord : forte baisse du débit de l'Allier liée à la sécheresse, les conditions météorologiques des prochaines semaines seront décisives. L'optimisation de la gestion hydraulique en lien avec le débit à la prise d'eau des Lorrains peut potentiellement impacter le niveau des biefs (mini 1.60m). Toutefois, en cas d'aggravation, il sera envisagé une réduction de mouillage à 1.60m puis 1.40m.

Canal Latéral à la Loire Sud : les conditions d'exploitation sont en cours d'amélioration en raison des mesures de gestion hydraulique sur l'itinéraire « hydraulique » et de choix de stratégie mis en œuvre. Le mouillage est toujours limité à 1.40m. Sauf incident majeur, non anticipable, la poursuite de la remontée des biefs pour un mouillage à 1.60m puis 1.80m pourra être atteint vers le 22 Août.

De même, il est important de souligner que l'option retenue en terme de stratégie pour retrouver un mouillage pertinent sur ce secteur, impacte directement l'infrastructure du canal de Roanne à Digoin. Celle-ci est ainsi fortement sollicitée pour assurer l'alimentation du Canal Latéral à la Loire Sud ce qui peut également avoir des conséquences ultérieurement.

4) [Focus sur le canal du Centre](#) :

Cf diaporama

En raison des mesures liées à l'optimisation de la gestion hydraulique, des variations ponctuelles du niveau des biefs sont possibles (de 1.70/1.80m à 2.00m).

Un avis bat sera prochainement publié en ce sens.

La fermeture du canal du Centre est prévue pour la 1^{ère} quinzaine du mois de septembre.

Des convoys, dont les conditions seront communiquées ultérieurement, seront organisés par la suite.

Question : Sera-t-il possible de maintenir les biefs de Fragnes avec la remise en route de la pompe de Crissey ?

Réponse : Les travaux sont en bonnes voies et devraient être finalisés courant octobre. Le maintien des biefs est donc envisageable.

Question : Est-ce que d'autres biefs que celui de Chagny seront vidés pendant le chômage 2020/2021 ?

Réponse : La réponse à cette question sera apportée lors de la prochaine CLU.

Question : Quel est le délai entre la fermeture et l'avis bat correspondant ?

Réponse : VNF tachera de garantir un délai de prévenance de 15 jours.

Question : Si la pompe de Crissey est opérationnelle dès le début de la saison 2021, quel est le gain en terme de navigation ?

Réponse : Ceci dépend d'un certain nombre de facteurs, trafic, contexte météorologique, état de l'infrastructure, il peut être estimé que le gain est autour de 1 mois.

III/ Actualités du réseau :

1) Point sur les prestations de faucardage :

Cf diaporama

Une demande de rallonge de budget de 500K€ pour les opérations de faucardage a été faite au siège. La Direction Centre-Bourgogne a obtenue 350k€.

Il y a une réelle prise de conscience nationale sur le sujet, des moyens supplémentaires seront alloués l'année prochaine, permettant notamment l'achat de deux nouveaux faucardeurs.

Lien vers la carte de suivi des plantes aquatiques sur le réseau Centre-Bourgogne (actualisation régulière) : <http://u.osmfr.org/m/472798/>

Il est également rappelé que les usagers peuvent faire remonter les difficultés rencontrées via l'adresse mail générique du SDVE : sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr

2) La Seille :

Cf diaporama

3) Gestion de la canicule :

Cf diaporama

Les attentes des usagers sur les conditions de navigation sont variables selon le type d'usage :

- Usagers privés : souhait de naviguer plus tôt le matin et de s'arrêter plus tôt également (navigation le matin) ;
- Clients des sociétés de location : Souhait de naviguer en fin de journée, au-delà de 19h parfois.

Intervention de Madame Corinne Dufaud de Nicols :

- Le loueur précise qu'il est difficile d'imposer aux clients des horaires de passage.
- La prolifération des plantes aquatiques a été source de difficulté pour les clients régulièrement bloqués comme pour le personnel dont la charge de travail a été accrue.
- La fermeture anticipée du canal de Bourgogne pour la 2^{ème} année consécutive est lourde de conséquence pour les loueurs qui ont été obligés de dédommager leurs clients. L'avenir de Nicols sur le canal de Bourgogne est remis en cause.

VNF a conscience de ces difficultés et remercie les usagers pour cette transparence.

La ressource en eau est une question centrale pour l'activité de tous.

L'évolution climatique à venir va fortement impacter notre réseau touristique.

Il convient d'envisager un modèle alternatif pour nos voies d'eau qui pourraient être le support d'autres activités (cf atelier de la CLU du 21/11/2019)

A noter :

Prochaine CLU exceptionnelle le 27 août 2020 à 14h à Dijon et en visioconférence

Chemin Jacques de Baerze – CS 36229 – 21062 Dijon Cedex
Tél. : 03 45 34 13 00 – www.vnf.fr